

**Poliquin, Renée (BAPE)****251****DB73****Objet:** TR : Tête du Ruisseau de FeuProjet d'agrandissement du lieu d'enfouissement  
technique à Lachenaie (secteur nord)

Lachenaie

6212-03-104

-----Message d'origine-----

**De :** Bilodeau, Yannick**Envoyé :** 3 avril 2008 11:31**À :** St-Michel, Linda (BAPE)**Objet :** Tête du Ruisseau de Feu

Bonjour madame Saint-Michel,

Suite à des discussions avec monsieur Réjean Dumas, du MRNF, je vous envoie quelques informations concernant le milieu boisé communément appelé la tête du Ruisseau de Feu. Il s'agit d'un secteur priorisé pour la conservation par notre Ministère. Vous trouverez ci-joint à ce sujet un avis qui a été réalisé par la Direction du patrimoine écologique et des parcs (DPEP) du MDDEP.

N'hésitez pas à m'appeler pour toutes autres informations.

Bonne journée

**Yannick Bilodeau, biologiste**  
**Ministère du Développement durable, de**  
**l'Environnement et des Parcs**  
**Direction de l'analyse et de l'expertise**  
**régionales de Montréal, de Laval, de**  
**Lanaudière et des Laurentides**

**Bureau de Lanaudière**  
**100, boulevard Industriel**  
**Repentigny (Québec) J6A 4X6**  
**Tél.:(450) 654-4355 poste 285**  
**Télec.: (450) 654-6131**

## **Avis**

Détermination de l'importance à l'échelle régionale de certains milieux humides dans la région de Lanaudière  
SCW 393673

En réponse à votre demande d'information du 20 mars 2007 visant à déterminer l'importance à l'échelle régionale de quatre tourbières situées dans la plaine du Saint-Laurent dans la région de Lanaudière. Vous trouverez ci-joint les résultats de nos analyses sommaires qui permettent d'en documenter l'importance dans une perspective territoriale.

Votre demande ciblait la tourbière Villeneuve (8104), la tourbière de la Baie-des-Bleuets (8178), toutes deux situées dans la MRC de Montcalm puis la tourbière de la Défense nationale (7526) et la tourbière du Ruisseau-de-Feu (7630), situées dans la MRC Les Moulins. À prime abord il s'agit de quatre tourbières boisées ayant une partie ouverte et autour desquelles on observe la présence de marécages. Les identifiants correspondent à la base de données des milieux humides potentiels actuellement en développement à la Direction du patrimoine écologique et des parcs.

### Caractérisation sommaire

Les analyses qui suivent ont été réalisées à partir de la base de données des milieux humides potentiels actuellement en développement à la Direction du patrimoine écologique et des parcs. Les milieux humides qui y sont cartographiés sont issus d'un assemblage de plusieurs sources qui datent du milieu des années 1990. Les délimitations des milieux humides de la partie lanauoise des basses-terres ont été mises à jour à partir des orthophotos couleur de 2005 (1 :8 000<sup>e</sup>). Lorsque cette couverture n'était pas disponible, nous avons utilisés les orthophotos noir et blanc au 1 :40 000<sup>e</sup>. Cette caractérisation sommaire n'est qu'indicative. Chaque milieu devrait faire minimalement l'objet d'une visite de terrain.

Donc selon les informations qui nous sont disponibles, nous avons analysé chaque milieu humide dans son bassin versant. Pour ce faire, nous avons indiqué la position particulière de chaque milieu humide dans son bassin de drainage, puis nous avons comparé leur superficie et leur composition par rapport à l'ensemble des milieux humides potentiellement présents dans le bassin versant. Cette analyse indique l'importance ou le rôle que peut jouer un milieu humide sur un territoire donné, dans ce cas-ci leur bassin versant.

L'objectif de ces analyses est d'apprécier de manière simple, le rôle et l'intérêt de chaque milieu dans une perspective plus globale puis de les comparer à la présence des autres milieux humides sur un territoire donné. Cette caractérisation sommaire ne saurait remplacer un inventaire spécifique des milieux humides de la région et l'élaboration d'un

plan de conservation et de gestion des milieux humides et naturels. Ces informations préliminaires permettent tout de même de se faire une idée de l'intérêt que présente chaque milieu humide et permet d'illustrer leur rareté ou leur représentativité dans leur contexte régional.

#### La tourbière Villeneuve (no. 8104)

La tourbière Villeneuve (8104), d'une superficie de 56 ha est composée d'une tourbière ouverte et d'une partie de tourbière boisée de 25ha. Elle est située au sud-sud-ouest de Saint-Lin. Selon les orthophotos 2005, la partie nord a été perturbée par des activités d'extraction de sable sur plus de 20ha.

Cette tourbière occupe une position stratégique puisqu'elle est située à la limite de la ligne de partage des eaux des bassins de la rivière l'Achigan et de la rivière Mascouche. La tourbière Villeneuve contribuerait ainsi à l'alimentation en eau des deux rivières. De plus, cette tourbière fait partie d'un ensemble de petits milieux humides boisés également situés à la limite de la ligne de partage des eaux. Selon nos bases de données la tourbière Villeneuve avait perdu 36,3% de sa superficie en 2005 (28,5ha des 78,5ha). C'est une des rares tourbières, après celle de la Baie-des-Bleuets à avoir une partie ouverte de plus de 30ha dans ce secteur des basses-terres.

Dans la perspective où ce milieu humide est ciblé par des projets de développement, il serait important de prioriser des zones de conservation afin de maintenir ou d'améliorer ses fonctions écologiques. Le secteur nord est passablement perturbé par les activités d'extraction et présente moins d'intérêt pour la conservation. Compte-tenu qu'il reste peu de petites tourbières ouvertes dans la région, il nous apparaît pertinent de maintenir les parties de tourbières boisées puis ouverte au sud. Une bande de protection boisée de 30 mètres à sa limite sud permettrait d'améliorer les conditions écologiques du site.

#### La tourbière de Baie-des-Bleuets (no. 8110)

Cette tourbière de près de 460ha avait été identifiée comme ayant un fort potentiel pour la conservation compte tenu de sa superficie et de l'importance de ses deux parties ouvertes. Elle se classe comme la plus grande tourbière du bassin de la rivière l'Achigan représentant 9,4% de la superficie des milieux humides de ce bassin. Il est important de souligner que la superficie de milieux humides du bassin versant de cette rivière n'est plus que de 3,4%. Rappelons que selon Cadre d'orientation pour la revalorisation de l'habitat dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs, « Quand l'habitat est-il suffisant », Environnement Canada propose comme ligne directrice sur les habitats humides que les milieux humides devraient constituer plus de 10% d'un bassin hydrographique et plus de 6% d'un sous-bassin hydrographique.

Bien que la tourbière de la Baie-des-Bleuets ait été fortement perturbé en son centre (136,6ha), la partie sud (213ha) présentait encore en 2005 un noyau de tourbière ouverte enserré de tourbières boisées (fen et bog). Dans la classification des milieux humides des Basses-terres d'importance pour la conservation, elle se classait 204<sup>e</sup> en superficie sur 500. Bien que cette classification soit préliminaire et que les résultats varieront au fur et à

mesure des validations terrain, elle donne tout de même un aperçu de la valeur d'un milieu humide à l'échelle des basses-terres.

Compte tenu de ce classement à l'échelle des basses-terres du Saint-Laurent et de l'importance régionale à l'échelle du bassin versant de la rivière l'Achigan qui est fortement soumis aux pressions de développement, cette tourbière devrait faire l'objet d'un suivi particulier et mériterait de faire l'objet d'un projet de caractérisation.

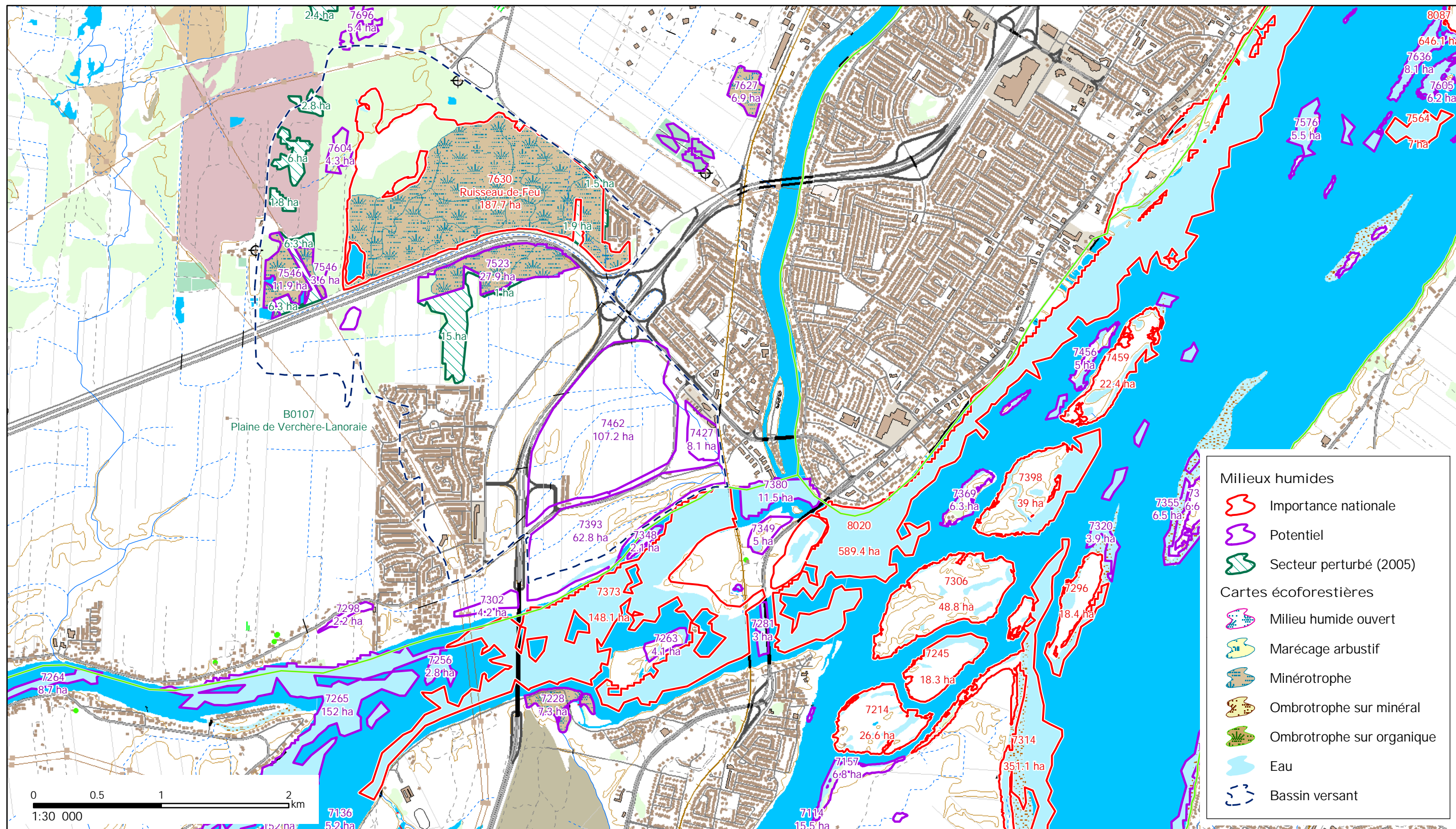
#### La tourbière de la Défense nationale (no. 7526)

La tourbière de la Défense nationale se situe pour sa part dans le district écologique de la plaine de Terrebonne (B011014). Elle est localisée à la jonction de la limite de partage des eaux de la rivière Mascouche et de trois ruisseaux qui se jettent directement dans la rivière des Milles-Îles. Cette tourbière de près de 700ha est la 2<sup>e</sup> plus grande, après la tourbière du camp militaire Bouchard située à 4km à l'ouest dans le bassin de la rivière Mascouche. Elle représente 12,8% des milieux humides de ce bassin. C'est aussi la 2<sup>e</sup> plus importante de l'ensemble physiographique de la plaine de Mirabel-Joliette.

Cette tourbière perturbée par plusieurs projets en périphérie avait tout de même conservé l'essentiel de sa partie ouverte de près de 60ha. Elle se classe 95<sup>e</sup> des milieux humides d'importance pour la conservation à l'échelle des basses-terres. Comme la précédente, cette tourbière devrait faire l'objet d'un suivi particulier et mériterait de faire l'objet d'un projet de caractérisation.

#### La tourbière du Ruisseau-de-Feu (no. 7630)

Avec ses 188ha, la tourbière du Ruisseau-de-Feu occupe une place stratégique puisqu'elle se situe à la tête du bassin versant et couvre près de 30% de la superficie de ce petit bassin versant. Son rôle est essentiel à l'alimentation en eau à la grande diversité des habitats fauniques de la rivière des Prairies et de l'embouchure de la rivière l'Assomption sur laquelle elle a fort probablement une influence. Elle pourrait aussi alimenter partiellement le ruisseau La Grande Débouche puisqu'il se situe à la limite des deux bassins versants.



Analyse régionale de la tourbière du Ruisseau-de-Feu (Milieu humide no. 7630)

Direction du patrimoine écologique et des parcs  
Service des écosystèmes et de la biodiversité

Document de travail | Juillet 2007

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

